



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION AU CTSD 38 DU 28 janvier 2022

Madame la directrice académique, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA Éducation s'est engagée pleinement dans la mobilisation du 13 janvier dernier pour que l'exaspération de tous les personnels soit entendue et le succès de cette journée a été historique pour les chiffres de grève dans l'éducation nationale et exceptionnel car tous les métiers se sont engagés dans cette journée d'action, appuyés par des fédérations de parents d'élèves. Cet engagement des personnels dans les actions syndicales témoigne clairement d'une crise de confiance au sein d'un système éducatif désorganisé par une gestion chaotique de la crise.

Pour **l'UNSA Éducation**, les annonces qui ont suivi ont été le premier signal que la parole des personnels dans cette journée d'action a été enfin entendue mais nous veillerons à maintenir la pression afin que les promesses se concrétisent rapidement sur le terrain car il est essentiel que l'ensemble des personnels de l'Éducation (dans les établissements et les services) soient reconnus, consultés, écoutés et respectés, alors que la crise sanitaire bouscule durablement notre système éducatif.

Concernant l'ordre du jour de ce CTSD :

L'UNSA Éducation regrette que les DG aient été transmises officiellement aux établissements avant la tenue de CTSD ce qui questionne sur le poids donné au dialogue social.

Les principales mesures budgétaires actées au plan national se déclinent désormais localement et vont à nouveau dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré. En effet, la préparation de la rentrée en lycée et collège se fait sur la base du retrait de 440 emplois sur tout le territoire. Cette suppression importante est masquée par l'annonce de moyens d'enseignement supplémentaires du fait de la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale et alors que les effectifs continuent de croître dans le second degré de plus de 25 000 élèves.

Pour notre académie, la rentrée prochaine se prépare avec 68 moyens d'enseignements en moins sur le second degré et c'est encore le collège qui « paye » cette politique budgétaire avec 18 suppressions de postes. Si les HSA ne sont plus une mesure compensatoire pour notre ministre, le constat pour le collège est sans appel avec un taux moyen de 8.45%, en hausse de 0.1 sur l'académie !

Si nous prenons acte de la baisse des HSA dans la dotation académique de rentrée et entendons enfin l'aveu de notre ministre : les enseignants n'en peuvent plus d'absorber des HSup, nous déplorons pour notre département, une dotation globalisée des collèges en baisse de 338 heures. Cette annonce ne rassure pas les équipes et ne les encourage pas dans le contexte que nous connaissons d'autant que cette perte se décline en la diminution de 398 HP et l'augmentation de 60 HSA. Cela va à l'encontre de la politique de limitation des HSA décidée par le ministre. L'actuelle priorité donnée au primaire sur le secondaire se fait au détriment des élèves actuellement en collège. Ces derniers n'ont pas bénéficié des aides accordées notamment en GS et en CP. Ils sont la génération doublement sacrifiée, subissant les crises sanitaires et la contraction des moyens dans le second degré.

Nous tenons à rappeler les conséquences de l'accumulation de ces HS depuis plusieurs années en lieu et place d'heures postes : cela continue à produire des effets délétères au sein des établissements. Leur organisation reste complexe et les marges de manœuvre sont insuffisantes pour mettre en œuvre sereinement les choix pédagogiques. Notre département a toujours le plus fort taux d'HSA de l'académie, en moyenne à 8.59%.

Cette année encore, les IMP font les frais de la réduction des moyens. Les équipes perdent 244 IMP soit une baisse de 25%. Comment rémunérer alors toutes les missions hors face à face élèves dont celles des référents de plus en plus nombreuses : référent culture, référent numérique, référent égalité, référent laïcité, ...

Enfin, comme déjà signalé pour la rentrée 2021, le reclassement des établissements sur la base des ISOC est en défaveur cette année pour 5 établissements qui voient leurs seuils augmenter.

Cette carte scolaire continue d'ignorer la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

Agissant ainsi, la réalité des défis éducatifs et pédagogiques est niée et la pandémie de la Covid 19 ne fait qu'accentuer le malaise. Les carences du système en matière de formation ne trouvent pas de réponses satisfaisantes. Les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves, de tous les élèves mais aussi et surtout de ceux qui en ont le plus besoin ne sont pas au rendez-vous.

Nous appelons à votre vigilance sur les structures d'accueil des élèves à besoins particuliers à savoir les ULIS et les SEGPA. **L'UNSA Éducation** accueille favorablement les ouvertures de nouvelles Unités sur notre département mais regrette la tendance aux fermetures de SEGPA. De plus, l'inclusion doit se faire dans de bonnes conditions pour tous les élèves. Aussi les inclure dans des classes où l'effectif maximum est déjà atteint ne permet pas de bonnes situations d'apprentissages, une pédagogie différenciée ni un accompagnement individualisé.

Enfin, la désaffection des concours, mais également, phénomène nouveau, l'effondrement du vivier des contractuels accentuent les difficultés ; non seulement le second degré manque cruellement de moyens, mais les moyens existants ne sont pas couverts tant l'image du métier est dégradée et les rémunérations insuffisantes. Dans notre département, les absences de remplacement sont légion, en dehors même de toute problématique covid. Même les contractuels ne répondent pas à l'appel.

Pour l'UNSA Éducation,

Sophie DESCAZAUX

Serge RAVEL

Stephan AMOZIGH